



Lutte contre les effets du COVID 19 Bithérapie Ilunkamba en soutien à l'économie nationale

L'économie congolaise, à l'instar de celle de nombreux autres aussi bien en Afrique que dans le monde, ressent durement les effets néfastes du choc lié à la propagation de la pandémie à coronavirus. Un peu partout dans le monde, l'activité économique ralentit, lorsqu'elle ne s'arrête pas complètement. L'économie congolaise, déjà vulnérable à l'instar de celle de beaucoup d'autres pays d'Afrique subsaharienne, voit ces fragilités exacerbées avec la crise sanitaire à laquelle le monde fait face.

L'aggravation des vulnérabilités de l'économie congolaise auront des conséquences extrêmement grave d'autant plus que l'économie de la RDC est dépendante de l'extérieur. Les usines des principaux partenaires qui se fournissent en matières premières congolaises sont quasiment à l'arrêt, réduisant ainsi de manière drastique les ressources financières.

À l'intérieur du pays, la réduction de l'activité économique amenuise aussi lourdement sur l'assiette des recettes. Les perspectives s'assombrissent, d'autant que le pays ne dispose que d'une très faible marge de manœuvre.

Les prévisions révisées de croissance ne tablent plus que sur un taux de croissance de 1,1% en 2020 pour autant que la crise sanitaire ne dépasse pas la fin juin 2020. au-delà, l'économie entrerait en récession! Il était donc impérieux de prendre des mesures exceptionnelles, aussi bien sur le plan économique que sur le plan sanitaire, pour atténuer l'impact économique de la pandémie à coronavirus.

Des mesures qui se déclinent donc en deux axes, et constituent une vraie bithérapie, sanitaire et économique..

Ces mesures se rapportent à l'activité économique pour soutenir l'offre par les opérateurs économiques, aux ménages pour soutenir la demande en soulageant

leur budget de certaines charges récurrentes, à la politique budgétaire, à la politique monétaire et au système financier, aux mesures de prévention et de sensibilisation de la population pour contenir la propagation de la maladie. Bien entendu, un cadre de suivi-évaluation de ces mesures a été mis en place, pilotée par le Premier Ministre Ilunga Ilunkamba.

Cependant, la santé demeurent une des priorités du Gouvernement Ilunga. C'est le onzième pilier du programme du Gouvernement qui prône l'amélioration des conditions sociales avec deux axes l'éducation comme clé du changement et principal ascenseur social, et de l'accès aux soins de santé pour tous ainsi que l'assurance d'une couverture de santé universelle.

Les mesures sanitaires demeurent la priorité absolue du Gouvernement. Elles concernent la protection de la santé des personnes, la prise en charge des malades, et le ralentissement de l'épidémie.

C'est ainsi que la politique monétaire privilégie désormais les dépenses de santé et priorise les mesures de soutien au secteur de la santé, notamment en matière d'approvisionnement en produit pharmaceutique et en acquisition d'équipements médicaux.

Déjà, le 20 février 2020, Ilunga Ilunkamba avait inauguré l'ultra-moderne le laboratoire P3 de l'Institut National de Recherches Biomédicales, INRB, aujourd'hui en pointe dans la détection des sujets contaminés par le COVID 19.

AKI



EDITORIAL

Agir avec méthode

Depuis le 10 Mars dernier, la RDC par Kinshasa, a allongé la liste des pays touchés par le coronavirus. Une crise sanitaire qui vient plomber tous les efforts entrepris jusqu'à ce jour pour redresser l'économie de notre pays. Aujourd'hui, les sources de mobilisation des ressources publiques se sont largement amenuisées, conséquences notamment du ralentissement de l'économie mondiale et des mesures de lutte contre les effets négatifs du COVID 19 sur l'économie nationale aussi bien dans son volet de soutien au budget des ménages que de soutien à l'offre des produits de consommation de première nécessité. .Aujourd'hui, la priorité dans l'affectation des ressources publiques n'est plus la même qu'hier. Cette donne doit désormais être intégrée dans notre manière d'agir, dans notre capacité à plier sous la bourrasque, sans casser. Pour cela, il faut agir avec méthode et détermination. Rien ne vaut notre détermination à gagner une nouvelle fois. Après avoir vaincu Ebola, nous vaincrons le coronavirus.

PROTEGEZ—VOUS
PROTEGEZ LES AUTRES
RESTEZ CHEZ VOUS

Le gouvernement Ilunkamba du Congo profond et



**Ilunga Ilunkamba sur le terrain
À L'ÉCOUTE DU PEUPLE DU CONGO PROFOND**

L'eau et électricité gratuites pour tous

Comment préserver le pouvoir d'achat des ménages en cette période de pandémie à coronavirus? Il faut une batterie de mesures pour y parvenir. Parmi ces mesures, il y en a une que les congolais ont appris avec soulagement vendredi 27 Mars 2020, tard dans la nuit, depuis la Primature : le Gouvernement Ilunkamba a décidé l'octroi à titre gratuit pour une durée de deux mois, de la fourniture d'eau et d'électricité aux ménages, aux hôpitaux, ainsi qu'aux micro petites et moyennes entreprises (MPME) frappés par la suspension de leurs activités dans le cadre des mesures de prévention contre le COVID 19.

La gratuité de l'eau et de l'électricité touche le cœur du social du congolais.

Elle vient soulager la peine des ménages et contribuer à préserver leur budget pendant cette période de difficultés en les dédouanant de payer une quelconque facture de la SNEL et de la REGIDESO.

Pour permettre à la SNEL et à La REGIDESO d'être en mesure de continuer à desservir la population, le Gouverne-

ment a prévu le paiement à la Regideso et à la Snel des arriérés de consommation d'eau et d'électricité des administrations.

FBK

Paiement de l'IPR suspendu

La suspension des mesures d'imposition à l'Impôt Professionnel sur les revenus au taux de 15% sur les primes et de 3% de la première tranche de revenus allant de 0 à 1944000 francs congolais, procède de la même volonté du Chef du Gouvernement de préserver le pouvoir d'achat des ménages. Il appartient dès lors aux syndicats de prendre la mesure de l'effort ainsi consenti par le Gouvernement Ilunkamba qui se départit ainsi d'une source importante de financement de son programme de gouvernement. La loi des finances 2020 prévoyait en effet de récolter 54 milliards de francs congolais au premier trimestre de cette année. Les syndicats se doivent en conséquence de jauger à sa juste valeur cette mesure et envisager leur propre contribution à l'effort général de lutte pour atténuer les effets économiques du COVID 19 et soutenir le gouvernement dans un partenariat apaisé qui tienne compte de la conjoncture du moment.

FBK

Des mesures sociales, avec pour objectif l'allègement des charges à supporter par les ménages durement frappés par la crise consécutive au COVID-19.

Interdiction de licenciements massifs

Recourir à une rotation du personnel en cas de baisse d'activité avérée ou de service minimum est la formule recommandée aux employeurs en ces temps de crise. En effet, en ces temps de marasme économique, les gestionnaires d'entreprises qui voit leur volume d'activités se réduire serait normalement tenté de baisser leurs charges sociales en procédant à la réduction du personnel. Toujours dans le souci de préserver le pouvoir d'achat des ménages en protégeant notamment les emplois, le Gouvernement a formellement interdit tout licenciement massif fondé sur les mesures de confinement dans le cadre de la lutte pour circonscrire la pandémie à coronavirus. Il s'agit pour le gouvernement de prévenir tout licenciement abusif, en ce temps où l'effort national est attendu de tous.

SMK

Appel à la solidarité

Payer le loyer constitue la dépense essentielle, loin au dessus des dépenses de nourriture ou de santé. Il est fréquent de voir un locataire déguerpi pour insolvabilité, et qui se trouve obligé de recourir à l'hospitalité d'un ami ou d'un membre de famille, avec comme conséquence la promiscuité dans des espaces de vie réduits. Aussi, le gouvernement a-t-il interdit le déguerpissement des locataires n'ayant pas honorés leurs loyers pour la période de mars à juin 2020. Il est ainsi fait appel à la solidarité des bailleurs en ces temps difficiles.

AKI

Ilunkamba à l'écoute

...des opérateurs économiques



Soutien à l'offre des produits de première nécessité

Des millions de dollars américains s'envolent chaque jour qui passe suite au ralentissement des activités économiques, avec comme conséquence directe la faible mobilisation des recettes publiques. L'industrie extractive, l'industrie de transformation, les transports aériens, routiers et maritimes, le numérique et le tourisme, aucun secteur n'est pas épargné par les effets néfastes de la pandémie du Coronavirus décrétée « urgence sanitaire mondiale » par l'Organisation mondiale de la santé.

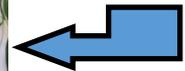
Pour atténuer les effets pervers de cette pandémie, le Premier Ministre a pris une série de mesures, après avoir écouté, en séance de travail le 23 mars 2020, les opérateurs économiques, tant privés, affiliés à la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), à la FENAPEC, et à la COPEMECO, que publics réunis au sein de l'Association Nationale des Entreprises Publiques, ANEP.

Parmi les différentes mesures arrêtées, on note :

- le soutien aux entreprises au moyen d'un financement du Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI) à taux zéro, pour doter ces entreprises de moyens financiers susceptibles de permettre la continuité ou, le cas échéant, la relance de leurs activités.
- la suspension durant trois mois, du paiement de l'impôt sur la revenu locatif à charge de ces entreprises;
- la suspension durant une période de trois de l'application des pénalités de retard dans le dédouanement des marchandises de première nécessité, afin d'alléger la pression sur les opérateurs économiques;
- la levée des barrières policières et postes de contrôle à l'intérieur du territoire sur les voies d'acheminement des



Les représentants de la FEC, ANEP, COPEMECO et FENAPEC à la Primature



**ENGAGEMENT FERME
POUR SOUTENIR L'EFFORT**

Des mesures économiques pour soutenir l'activité commerciale et s'assurer de l'approvisionnement régulier de la population.

produits de consommation de masse, pour permettre la fluidité de la circulation des marchandises. De leur côté les Opérateurs Économiques ont pris l'engagement de sensibiliser leurs membres pour éviter la spéculation sur les prix des produits de première nécessité sur les marchés et, pour ceux qui le peuvent, payer l'impôt avant le 30 avril prochain afin de permettre au Gouvernement Central de disposer des moyens de sa politique.

SMK

Marché de grossistes pour approvisionner les grands centres

La pandémie à coronavirus a produit, parmi d'autres effets, l'accélération rapide de la formation des prix des denrées de grande consommation, quoique le Gouvernement se réjouit du fait que cette inflation n'a pas dépassé les prévisions fixées par le Gouvernement.

Cependant, le gouvernement entend garder tous les atouts en main, notam-

ment en s'attaquant à la hausse des prix sur le marché.

Le Premier Ministre Ilunga Ilunkamba a donc décidé la mise en place d'un mécanisme pour l'approvisionnement des produits agro-alimentaire dans les grandes villes d'une commission chargée de cette question.

Cette commission est composée des Ministres des Transports et Voies de Communications, de l'Agriculture, du Développement Rural, de la Pêche et Elevage, de l'industrie, du Vice Ministre de l'Economie Nationale, de la Ministre près le Premier Ministre, ainsi que de deux représentant de la Présidence de la République. la question de l'approvisionnement en denrées alimentaire est donc d'ores et déjà pis en charge par le gouvernement. Des dispositions ont été arrêtées pour que les organisations qui sont déjà identifiées dans le cadre de leur partenariat avec les coopératives agricoles, puissent approvisionner Kinshasa en produits agroalimentaire.

Dans la foulée, le Premier Ministre Ilunga Ilunkamba a instruit le ministère de l'économie de contrôler et stabiliser les prix sur les marchés, et le ministre du commerce extérieur d'organiser un grand marché qui sera alimenté directement par les grossistes en faveur de la population.

AKI

Réunions, visites d'inspection, fonds de solidarité ... Ilunga Ilunkamba en première ligne contre le coronavirus 19

**PROTEGEZ—VOUS
PROTEGEZ LES AUTRES
RESTEZ CHEZ VOUS**

Le Premier Ministre, Ilunga Ilunkamba, chef de l'Exécutif central est, dès l'annonce du premier cas, en première ligne dans la sensibilisation contre le COVID-19 le 08 mars 2020. Déjà, il a fallu, en équipe restreinte, préparer les mesures de prévention contre la pandémie à coronavirus à soumettre au Conseil des ministres pour aval et mise en exécution. Depuis, les séances de travail alternent avec les consultations d'experts, les visites de terrain, la collecte de dons, la sensibilisation des coopérations, des hauts fonctionnaires de l'Etat ... Face à cette guerre atypique, il fallait jeter toutes les forces dans la bataille.

Des séances de travail en mode continu...

Les premiers sensibilisés sont les chefs de confessions religieuses, reçus le 19 mars à la Primature. Tous, conscients du risque de la propagation de la pandémie du COVID-19, ont salué lors des échanges, les mesures prises par le Conseil des Ministres et publiées par le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi et ont invité le peuple de Dieu au respect strict mesures préventives. Le Premier Ministre s'est ensuite plié au même exercice (**Date**) avec les Transporteurs en commun publics et privés de la Ville de Kinshasa. Le Directeur général de l'ONATRA, les responsables de l'Association des Chauffeurs du Congo, ACCO, et ceux de l'Association des Propriétaires des Véhicules de Transport en Commun du Congo, l'APVCO, ont tôt fait de se rendre à l'évidence de l'impératif des mesures prises par l'Exécutif central et de s'y plier. L'autre réunion du Premier Ministre a concerné ce même 21 mars les Administrateurs des marchés publics de la ville de Kinshasa. Avec les transports en commun, les marchés publics sont des potentiels bouillons de culture du virus. Il fallait prendre des mesures pour respecter scrupuleusement les prescrits d'hygiène. Et les mesures de distanciation sociale.

Aux précautions d'hygiènes, il convenait d'adjoindre la riposte économique. L'activité commerciale se rétrécit chaque jour. Il faut un vigoureux coup de pouce pour la maintenir. A cet effet, le Premier Ministre a eu une séance de travail le 23 mars avec les Opérateurs économiques, affiliés à la Fédération des Entreprises du Congo, FEC, à la FENAPEC, à l'ANEP et à la COPEMECO, dans le cadre de la sensibilisation sur l'impact de la pandémie à coronavirus sur le plan socio-économique. Il en a résulté, dès le 26 mars, des annonces fortes, aussi bien

pour soutenir la demande des ménages, que pour soutenir l'offre des produits de première nécessité. Entre deux séances de travail s'insèrent les visites d'inspection, comme le vendredi 20 mars à l'Aéroport International de N'djili pour se rassurer du dispositif sanitaire pour éviter la propagation du Coronavirus (COVID-19) en RD Congo. Le Premier Ministre est bel et bien en première ligne face à l'ennemi : il faut gagner cette guerre. **SMK**

Le fonds de solidarité se met en place

Une délégation de La filiale Rd Congolaise de la United Bank for Africa (UBA) conduite par son PCA Bernard Mavambu Zoya et son DG Patrick Kabisia, a remis le mardi 31 mars 2020 au Premier Ministre Ilunga Ilunkamba, une contribution de 150 millions de dollars américains en guise d'apport au fonds de solidarité dans la lutte contre le COVID 19, pour l'achat des fournitures médicales et le financement d'un soutien logistique approprié.



Le Premier Ministre a aussitôt convoqué le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo à qui il a remis cette contribution, après l'avoir instruit d'ouvrir un compte bancaire pour recevoir toute autre contribution à venir. **AKI**



**Ilunga Ilunkamba sur le terrain
VISITE D'INSPECTION À L'AÉROPORT
INTERNATIONAL DE NDJILI**

Editeur
PRIMATURE RDC
CABINET DU PREMIER MINISTRE
NEWSLETTER

Primature RDC

Directeur de la Publication
Albert Lieke Milay

Rédactrice en Chef
Françoise Buela Bwaki
Secrétaire de Rédaction
Sandra Mutombo Kankonde

Rédaction Centrale
Anny Kitenge Ilunga
Claude Molisho Kayembe
Eliege Luyuladio Kiameso

Lay-out
Sadu Sangwani Mobati
José Kindenda Vangu
Pompon Umba Landu
Guy-Germain Mbaki Lema

Adresse
355, Avenue Roi Baudouin
Commune de la Gombe-Kinshasa
Tél : (+243)81 555 56 67
Fax : (+243)81 555 55 81

Courriel : celcom@primature.cd

Site Web : www.primature.cd

Facebook : @primatureRDcongo
Twitter : @primatureRDC
YouTube : @primatureRDC